

U de

M M

ANNUAIRE GÉNÉRAL 2015-2016
Faculté des sciences infirmières
ÉTUDES DE 1^{ER} CYCLE
À jour le 27 avril 2015

Table des matières

Introduction	11-1
Coordonnées générales	11-1
Direction	11-1
Frais facultaires	11-1
PROGRAMMES	
Programme 1-630-1-1 B. Sc. spécialisé en sciences infirmières, formation initiale	11-1
Programme 1-630-1-8 B. Sc. spécialisé en sciences infirmières, formation initiale	11-3
Programme 1-630-1-2 B. Sc. spécialisé en sciences infirmières, DEC-Bacc.	11-4
Programme 1-630-1-9 B. Sc. spécialisé en sciences infirmières, DEC-Bacc.	11-7
Programme 1-630-4-2 Mineure en sciences infirmières : pratique infirmière 2	11-9
Programme 1-630-7-1 Module en sciences infirmières : soins d'urgence	11-10
Programme 1-630-7-5 Module en sciences infirmières : évaluation de la santé et interventions	11-10
Programme 1-481-5-0 Certificat en santé communautaire	11-11
Répertoire de cours (15 pages)	11-13

Information à jour le 27 avril 2015

FACULTÉ DES SCIENCES INFIRMIÈRES

INTRODUCTION

Créée en 1962, la Faculté des sciences infirmières (FSI) s'est taillé une place de choix en matière de formation supérieure et de recherche en sciences infirmières dans la francophonie internationale. Elle est parmi les rares facultés du monde francophone à offrir à la fois un programme de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat en sciences infirmières, ce dernier conjointement avec l'Université McGill.

Compte tenu de sa position stratégique aux niveaux national et international, la Faculté a pour mission de contribuer au développement de la discipline infirmière et d'assurer les apprentissages en sciences infirmières tout en établissant une interaction dynamique entre la pratique professionnelle et les fondements de la discipline. La Faculté joue un rôle déterminant pour la santé des populations. Elle assure le renouvellement des pratiques de soins et un leadership dans l'orientation des politiques de santé. Elle contribue à la formation de professionnels capables d'innovation et de créativité dans le développement du soin, en tenant compte des besoins de la société en matière de santé. En raison de sa discipline professionnelle, la Faculté offre des enseignements qui permettent l'intégration de la théorie, de la pratique et de la recherche.

COORDONNÉES GÉNÉRALES DE LA FACULTÉ

Adresse Postale

C.P. 6128, succursale Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

Adresse Civique

Pavillon Marguerite-d'Youville
2375, chemin de la Côte-Ste-Catherine
Montréal (Québec) H3T 1A8

Secrétariat : local 2032
Téléphone : 514 343-6437
Télécopieur : 514 343-2306
Courriel : information@scinf.umontreal.ca
Web : fsi.umontreal.ca

DIRECTION

Doyenne : Francine Girard

Vice-doyenne aux études de 1^{er} cycle et à la formation continue : Johanne Goudreau
Vice-doyenne aux études supérieures et à la recherche : Chantal Cara
Secrétaire de Faculté : Claire Chapados
Directrice des services administratifs : Sharon Harvie
Adjointe à la doyenne : Marie Routhier
Adjointe à la vice-doyenne aux études de 1^{er} cycle et à la formation continue : Catherine Sarrazin
Adjointe à la vice-doyenne aux études supérieures : Maria Martino
Responsable des programmes des études supérieures : Réjean Goulet
Responsable des programmes de baccalauréat : Véronique Sauvé
Responsable de programmes de baccalauréat au campus Laval : Camille Sasseville
Conseillère en développement de programme : Johanne Charland
Responsable du secteur clinique : Julie Ménard
Responsable des laboratoires d'enseignement : Haj Mohammed Abbad
Coordonnatrices des stages : Sylvie Champagne, Hélène Gauthier, Isabelle Guay, Sophie Meas, Édith Roy, Dominique St-Jean

FRAIS FACULTAIRES

Frais de laboratoire d'habiletés cliniques

- 10 \$ pour chacun des cours SOI 1901, 1911, 2901, 2911, 3606, 3901
- 15 \$ pour chacun des cours SOI 1007, 1605, 2602, 2614, 2603, 3231
- 50 \$ pour chacun des cours SOI 1615, 1603
- 100 \$ pour chacun des cours SOI 1625, 2609.

Programme 1-630-1-1

B. Sc. spécialisé en sciences infirmières, formation initiale

Offert au campus Laval à l'automne sous le n^o de programme 1-630-1-8

OBJECTIFS

L'objectif premier du programme de baccalauréat en sciences infirmières est de former des infirmiers cliniciens généralistes capables de concevoir et de dispenser des soins dans divers milieux de pratiques. Il vise une formation universitaire générale en proposant aux étudiants d'acquérir des connaissances et de développer des attitudes professionnelles et des habiletés intellectuelles et cliniques. Il offre une formation fondamentale portant non seulement sur les savoirs infirmiers mais également ouverte aux disciplines connexes touchant les sciences humaines, sociales, biologiques et les arts. Le programme de baccalauréat ouvre aussi à la poursuite des études de maîtrise et de doctorat. Les étudiants y sont encouragés à développer, sans cesse, leur rigueur intellectuelle et la qualité de leur raisonnement scientifique.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein, l'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'exceptionnellement.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à des cours totalisant 35 crédits en 1^{re} année, 36 en 2^e année et 32 ou 33 crédits en 3^e année.
- Le doyen ou l'autorité compétente détermine le nombre de crédits auxquels doit s'inscrire l'étudiant exceptionnellement autorisé à s'inscrire à temps partiel.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

- À l'automne, l'étudiant s'inscrit au bloc A de l'un des segments 01, 02 et 03 et à l'hiver, il s'inscrit au bloc B des mêmes segments. L'inscription au segment 70 ou au segment 71 se fait au trimestre d'hiver de la 3^e année.
- Certains cours des blocs B se poursuivent durant 4 ou 5 semaines au trimestre d'été.
- L'étudiant qui est ou qui a été en probation au cours de son programme doit obligatoirement suivre l'unité d'apprentissage SOI 2609-2723 avant l'unité SOI 3606-3706.

Cheminement Honor

Pour s'inscrire au cheminement Honor, l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative d'au moins 4,0 et avoir reçu l'approbation du comité des études supérieures.

Cheminement international

Pour s'inscrire au cheminement international, l'étudiant doit avoir conservé une moyenne cumulative de 3,5 et son inscription doit être approuvée par un comité de sélection des candidats au cheminement international.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

Maîtrise du français écrit

Compte tenu de l'importance accordée à la communication écrite, pour être autorisé à poursuivre ses études, l'étudiant doit avoir démontré sa maîtrise du français écrit. Pour ce :

- tout étudiant inscrit à un programme de baccalauréat doit réussir le TFLM ou, en cas d'échec à ce test, réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté et ce, dans l'année suivant son inscription au programme;
- l'étudiant qui a subi le Test de connaissance du français (TCF), doit réussir le Test de français Laval-Montréal (TFLM) ou réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté suivant le résultat obtenu au TCF, et ce, dans l'année suivant son inscription au programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de cinq années.

Art. 8.7b Procédure de reconnaissance de crédit - approbation

Une reconnaissance de crédits ne peut être accordée pour un cours réussi plus de huit ans auparavant.

Art. 9.2c Évaluation sous forme d'observation

Le comportement et les attitudes de l'étudiant sont évalués à l'occasion des cours de Pratique de soins (stages), à chaque année conformément aux exigences de formation additionnelles indiquées par la Faculté. Ils sont également évalués dans d'autres cours conformément aux modalités d'évaluation inscrites au plan de cours.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne annuelle détermine le cheminement dans le programme.

Art. 12.1 Réussite ou échec à un cours

L'évaluation des stages à la FSI comprend l'évaluation en stage ainsi qu'une ou plusieurs autres modalités. La réussite aux différentes modalités d'évaluation est obligatoire à la réussite du stage. L'évaluation en stage est notée selon les mentions succès ou échec. Les autres modalités sont évaluées selon le système littéral en vigueur à la FSI.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit se soumettre à un examen de reprise ou faire un travail de reprise. L'étudiant qui échoue un cours de Pratique de soins doit le reprendre dès qu'il sera offert.

Art. 13.4c Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

- L'évaluation des stages à la FSI comprend l'évaluation en stage ainsi qu'une ou plusieurs autres modalités. Si l'échec à un cours de Pratique de soins est encouru en raison d'un échec à la modalité Évaluation en stage, la modalité de reprise retenue est la reprise du cours de Pratique de soins dès qu'il est offert ainsi que le cours théorique Expériences concomitant, et ce même si ce dernier cours a été réussi.
- Si l'échec à un cours de Pratique de soins est encouru en raison d'un échec à une ou à des modalités autres que l'évaluation en stage, la modalité de reprise retenue sera un travail de reprise. Advenant le cas où l'étudiant échoue cette modalité de reprise, il devra reprendre le cours de Pratique de soins dès qu'il sera offert ainsi que le cours théorique Expériences concomitant, et ce même si ce dernier cours a été réussi.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par année prévaut dans le programme.

Art. 14.3 Probation

L'étudiant dont la moyenne annuelle est d'au moins 2,0, mais qui a échoué à deux cours ou plus dans la même année ou à des cours du programme totalisant 9 crédits est mis en probation.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit au Baccalauréat ès sciences (B. Sc.).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le baccalauréat comprend un tronc commun (segment 01, 02 et 03) et 3 orientations : l'orientation Clinique comportant 103 crédits; l'orientation Cheminement international comportant 104 crédits; l'orientation Cheminement Honor comportant 104 crédits.

Segment 01 Commun aux trois orientations

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 01A

Obligatoire - 15 crédits.

SOI 1605	5	A	J	Personne et santé
SOI 1615	5	A	J	Expériences de maladie chronique 1
SOI 1702	2	A	J	Pratique de soins - maladie chronique 1
SOI 1802	2	A	J	Initiation aux sciences infirmières
SOI 1901	1	A	J	Intégration des apprentissages 1

Bloc 01B

Obligatoire - 20 crédits.

Certains cours se poursuivent durant 4 ou 5 semaines au trimestre d'été.

CSS 1900	1	H	J	Collaboration en sciences de la santé 1
SOI 1603	3	H	J	Expériences de maladie chronique 2
SOI 1712	2	H	J	Pratique infirmière à l'hôpital/médecine
SOI 1803	3	H	J	Discipline infirmière et profession 1
SOI 1911	1	H	J	Intégration des apprentissages 2
SOI 1626	6	H	J	Expériences relatives à la chirurgie
SOI 1704	4	H	J	Pratique infirmière en chirurgie

Segment 02 Commun aux trois orientations

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 02A

Obligatoire - 15 crédits.

SOI 2604	4	A	J	Expériences de santé mentale
SOI 2713	3	A	J	Pratique infirmière en santé mentale
SOI 2802	2	A	J	Discipline infirmière et profession 2
SOI 2901	1	A	J	Intégration des apprentissages 3
SOI 2702	2	A	J	Pratique de soins : périnatalité
SOI 2903	3	A	J	Expériences de santé en périnatalité

Bloc 02B

Obligatoire - 21 crédits.

Certains cours se poursuivent durant 4 ou 5 semaines au trimestre d'été.

CSS 2900	1	H	J	Collaboration en sciences de la santé 2
SOI 2609	9	AH	J	Situations critiques de santé
SOI 2613	3	A	J	Famille et santé
SOI 2614	4	H	J	Expériences de fin de vie
SOI 2723	3	AH	J	Pratique de soins - situations critiques
SOI 2911	1	H	J	Intégration des apprentissages 4

Segment 03 Commun aux trois orientations

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 03A

Obligatoire - 13 crédits.

L'étudiant qui est ou a été en probation au cours de son programme doit obligatoirement suivre l'unité d'apprentissage SOI 2609-2723 avant l'unité SOI 3606-3706.

SOI 3606	6	AH	J	Communauté et santé
SOI 3706	6	AH	J	Pratique de soins - santé communautaire
SOI 3901	1	AH	J	Intégration des apprentissages 5

Bloc 03B

Obligatoire - 8 crédits

Certains cours se poursuivent durant 4 ou 5 semaines au trimestre d'été.

CSS 3900	1	A	J	Collaboration en sciences de la santé 3
SOI 3602	2	AH	J	Expériences de transition dans les soins
SOI 3803	3	H	J	Leadership et profession infirmière 1
SOI 3812	2	H	J	Leadership et profession infirmière 2

Segment 70

Les crédits du segment sont obligatoires. Trois orientations sont offertes : l'orientation Clinique, l'orientation Cheminement international, l'orientation Cheminement Honor.

Bloc 70A Propre à l'orientation Clinique*Obligatoire - 11 crédits.*

Les cours SOI 37161 et SOI 37162 sont équivalents au cours SOI 3716.

SOI 3505	5	A	J	Projet d'intervention infirmière
SOI 3716	6	AH	J	Pratique infirmière
SOI 37161	0	H	S	Pratique de soins pour une clientèle spécifique 1
SOI 37162	6	E	S	Pratique de soins pour une clientèle spécifique 2

Bloc 70I Propre à l'orientation Cheminement international*Obligatoire - 12 crédits.*

SOI 3716	6	AH	J	Pratique infirmière
SOI 37161	0	H	S	Pratique de soins pour une clientèle spécifique 1
SOI 37162	6	E	S	Pratique de soins pour une clientèle spécifique 2
SOI 3516	6	AH	J	Projet international d'intervention infirmière

Bloc 70V Propre au Cheminement Honor*Obligatoire - 12 crédits.*

SOI 4706	6	AH	J	Practicum de recherche
SOI 6102	3	A		Recherche et pratique infirmière
SOI 6177	3	H		Gestion de projets - nouvelles pratiques

Programme 1-630-1-8**B. Sc. spécialisé en sciences infirmières, formation initiale***Offert au campus Montréal à l'automne et à l'hiver sous le n° de programme 1-630-1-1***OBJECTIFS**

L'objectif premier du programme de baccalauréat en sciences infirmières est de former des infirmiers cliniciens généralistes capables de concevoir et de dispenser des soins dans divers milieux de pratiques. Il vise une formation universitaire générale en proposant aux étudiants d'acquérir des connaissances et de développer des attitudes professionnelles et des habiletés intellectuelles et cliniques. Il offre une formation fondamentale portant non seulement sur les savoirs infirmiers mais également ouverte aux disciplines connexes touchant les sciences humaines, sociales, biologiques et les arts. Le programme de baccalauréat ouvre aussi à la poursuite des études de maîtrise et de doctorat. Les étudiants y sont encouragés à développer, sans cesse, leur rigueur intellectuelle et la qualité de leur raisonnement scientifique.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein, l'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'exceptionnellement.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à des cours totalisant 35 crédits en 1^{re} année, 36 en 2^e année et 32 ou 33 crédits en 3^e année.
- Le doyen ou l'autorité compétente détermine le nombre de crédits auxquels doit s'inscrire l'étudiant exceptionnellement autorisé à s'inscrire à temps partiel.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

- À l'automne, l'étudiant s'inscrit au bloc A de l'un des segments 01, 02 et 03 et à l'hiver, il s'inscrit au bloc B des mêmes segments. L'inscription au segment 70 ou au segment 71 se fait au trimestre d'hiver de la 3^e année.
- N.B. Certains cours des blocs B se poursuivent durant 4 ou 5 semaines au trimestre d'été.
- L'étudiant qui est ou a été en probation au cours de son programme doit obligatoirement suivre l'unité d'apprentissage SOI 2609-2723 avant l'unité SOI 3606-3706.

Cheminement Honor

Pour s'inscrire au cheminement Honor, l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative d'au moins 4,0 et avoir reçu l'approbation du comité des études supérieures.

Cheminement international

Pour s'inscrire au cheminement international, l'étudiant doit avoir conservé une moyenne cumulative de 3,5 et son inscription doit être approuvée par un comité de sélection des candidats au cheminement international.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau*Maîtrise du français écrit*

Compte tenu de l'importance accordée à la communication écrite, pour être autorisé à poursuivre ses études, l'étudiant doit avoir démontré sa maîtrise du français écrit. Pour ce :

- tout étudiant inscrit à un programme de baccalauréat doit réussir le TFLM ou, en cas d'échec à ce test, réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté et ce, dans l'année suivant son inscription au programme;
- l'étudiant qui a subi le Test de connaissance du français (TCF), doit réussir le Test de français Laval-Montréal (TFLM) ou réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté suivant le résultat obtenu au TCF, et ce, dans l'année suivant son inscription au programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de cinq années.

Art. 8.7b Procédure de reconnaissance de crédit - approbation

Une reconnaissance de crédits ne peut être accordée pour un cours réussi plus de huit ans auparavant.

Art. 9.2c Évaluation sous forme d'observation

Le comportement et les attitudes de l'étudiant sont évalués à l'occasion des cours de Pratique de soins (stages), à chaque année conformément aux exigences de formation additionnelles indiquées par la Faculté. Ils sont également évalués dans d'autres cours conformément aux modalités d'évaluation inscrites au plan de cours.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne annuelle détermine le cheminement dans le programme.

Art. 12.1 Réussite ou échec à un cours

L'évaluation des stages à la FSI comprend l'évaluation en stage ainsi qu'une ou plusieurs autres modalités. La réussite aux différentes modalités d'évaluation est obligatoire à la réussite du stage. L'évaluation en stage est notée selon les mentions succès ou échec. Les autres modalités sont évaluées selon le système littéral en vigueur à la FSI.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit se soumettre à un examen de reprise ou faire un travail de reprise. L'étudiant qui échoue un cours de Pratique de soins doit le reprendre dès qu'il sera offert.

Art. 13.4c Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

- L'évaluation des stages à la FSI comprend l'évaluation en stage ainsi qu'une ou plusieurs autres modalités. Si l'échec à un cours de Pratique de soins est encouru en raison d'un échec à la modalité Évaluation en stage, la modalité de reprise retenue est la reprise du cours de Pratique de soins dès qu'il est offert ainsi que le cours théorique Expériences concomitant, et ce même si ce dernier cours a été réussi.
- Si l'échec à un cours de Pratique de soins est encouru en raison d'un échec à une ou à des modalités autres que l'évaluation en stage, la modalité de reprise retenue sera un travail de reprise. Advenant le cas où l'étudiant échoue cette modalité de reprise, il devra reprendre le cours de Pratique de soins dès qu'il sera offert ainsi que le cours théorique Expériences concomitant, et ce même si ce dernier cours a été réussi.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par année prévaut dans le programme.

Art. 14.3 Probation

L'étudiant dont la moyenne annuelle est d'au moins 2,0, mais qui a échoué à deux cours ou plus dans la même année ou à des cours du programme totalisant 9 crédits est mis en probation.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit au Baccalauréat ès sciences (B. Sc.).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Baccalauréat comprend trois orientations : l'orientation Clinique comportant 103 crédits; l'orientation Cheminement international comportant 104 crédits; l'orientation Cheminement Honor comportant 104 crédits.

Segment 01 Commun aux trois orientations

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 01A Cours de l'automne

Obligatoire - 15 crédits.

SOI 1605	5	A	J	Personne et santé
SOI 1615	5	A	J	Expériences de maladie chronique 1
SOI 1702	2	A	J	Pratique de soins - maladie chronique 1
SOI 1802	2	A	J	Initiation aux sciences infirmières
SOI 1901	1	A	J	Intégration des apprentissages 1

Bloc 01B Cours de l'hiver

Obligatoire - 20 crédits.

Certains cours se poursuivent durant 4 ou 5 semaines au trimestre d'été.

CSS 1900	1	H	J	Collaboration en sciences de la santé 1
SOI 1603	3	H	J	Expériences de maladie chronique 2
SOI 1712	2	H	J	Pratique infirmière à l'hôpital/médecine
SOI 1803	3	H	J	Discipline infirmière et profession 1
SOI 1911	1	H	J	Intégration des apprentissages 2
SOI 1626	6	H	J	Expériences relatives à la chirurgie
SOI 1704	4	H	J	Pratique infirmière en chirurgie

Segment 02 Commun aux trois orientations

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 02A Cours de l'automne

Obligatoire - 15 crédits.

SOI 2604	4	A	J	Expériences de santé mentale
SOI 2713	3	A	J	Pratique infirmière en santé mentale
SOI 2802	2	A	J	Discipline infirmière et profession 2
SOI 2901	1	A	J	Intégration des apprentissages 3
SOI 2702	2	A	J	Pratique de soins : périnatalité
SOI 2903	3	A	J	Expériences de santé en périnatalité

Bloc 02B

Obligatoire - 21 crédits.

Certains cours se poursuivent durant 4 ou 5 semaines au trimestre d'été.

CSS 2900	1	H	J	Collaboration en sciences de la santé 2
SOI 2609	9	AH	J	Situations critiques de santé
SOI 2613	3	A	J	Famille et santé
SOI 2614	4	H	J	Expériences de fin de vie
SOI 2723	3	AH	J	Pratique de soins - situations critiques
SOI 2911	1	H	J	Intégration des apprentissages 4

Segment 03 Commun aux trois orientations

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 03A

Obligatoire - 13 crédits.

L'étudiant qui est ou a été en probation au cours de son programme doit obligatoirement suivre l'unité d'apprentissage SOI 2609-2723 avant l'unité SOI 3606-3706.

SOI 3606	6	AH	J	Communauté et santé
SOI 3706	6	AH	J	Pratique de soins - santé communautaire
SOI 3901	1	AH	J	Intégration des apprentissages 5

Bloc 03B

Obligatoire - 8 crédits

Certains cours se poursuivent durant 4 ou 5 semaines au trimestre d'été.

CSS 3900	1	A	J	Collaboration en sciences de la santé 3
SOI 3602	2	AH	J	Expériences de transition dans les soins
SOI 3803	3	H	J	Leadership et profession infirmière 1
SOI 3812	2	H	J	Leadership et profession infirmière 2

Segment 70 Propre à l'orientation Clinique

Tous les crédits de l'orientation sont obligatoires.

Bloc 70A Cheminement clinique

Obligatoire - 11 crédits.

Les cours SOI 37161 et SOI 37162 sont équivalents au cours SOI 3716.

SOI 3505	5	A	J	Projet d'intervention infirmière
SOI 3716	6	AH	J	Pratique infirmière
SOI 37161	0	H	S	Pratique de soins pour une clientèle spécifique 1
SOI 37162	6	E	S	Pratique de soins pour une clientèle spécifique 2

Bloc 70I Cheminement international

Obligatoire - 12 crédits.

Les cours SOI 37161 et SOI 37162 sont équivalents au cours SOI 3716.

SOI 3716	6	AH	J	Pratique infirmière
SOI 37161	0	H	S	Pratique de soins pour une clientèle spécifique 1
SOI 37162	6	E	S	Pratique de soins pour une clientèle spécifique 2
SOI 3516	6	AH	J	Projet international d'intervention infirmière

Bloc 70V Cheminement Honor

Bloc 70V

SOI 4706	6	AH	J	Practicum de recherche
SOI 6102	3	A		Recherche et pratique infirmière
SOI 6177	3	H		Gestion de projets - nouvelles pratiques

Programme 1-630-1-2**B. Sc. spécialisé en sciences infirmières, DEC-Bacc.**

Cheminement A offert au campus Laval à l'automne sous le n° de programme 1-630-1-9

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou selon la modalité d'alternance travail/études, l'inscription selon un autre régime n'est autorisée qu'exceptionnellement.

Temps plein

L'étudiant du cheminement A (DEC-Bacc.) s'inscrit à des cours totalisant 36 crédits à sa 1^{re} année et 32 ou 33 crédits à sa 2^e année. L'étudiant du cheminement B (infirmier en exercice) s'inscrit à des cours totalisant 22 à 23 crédits en 1^{re} année, 36 crédits en 2^e année et 34 ou 35 crédits en 3^e année. Les cours sont répartis sur les trimestres d'automne et d'hiver.

Alternance travail/études

- L'étudiant du cheminement A (DEC-Bacc.) s'inscrit à des cours totalisant 22 crédits en 1^{re} année, 22 crédits en 2^e année et 24 ou 25 crédits en 3^e année.
- L'étudiant du cheminement B (infirmier en exercice) qui a complété les crédits du segment 11 à temps plein ou à temps partiel, peut choisir la modalité d'alternance travail/études. Il s'inscrit alors à des cours totalisant respectivement 22 crédits, 22 crédits et 24 ou 25 crédits dans les trois années suivantes. Les cours sont répartis sur l'année selon un horaire particulier faisant alterner des périodes d'études et des périodes de travail.

- Le doyen ou l'autorité compétente détermine le nombre de crédits auxquels doit s'inscrire l'étudiant autorisé à s'inscrire selon un régime particulier.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

Étudiant inscrit à temps plein au cheminement A (DEC-Bacc.)

Selon les termes convenus avec le ministère de l'Éducation du Québec dans le cadre de la formation intégrée DEC-Bacc., il est reconnu que l'étudiant a satisfait aux exigences des cours du segment 01 (34 crédits). À l'automne de chacune de ses années d'inscription, l'étudiant s'inscrit au bloc A du segment 02 ou du segment 03 et à l'hiver, au bloc B du même segment. L'inscription au segment 80 ou 81 se fait au trimestre d'hiver de la dernière année du programme.

Étudiant inscrit à temps plein au cheminement B (infirmier en exercice)

En 1^{re} année, l'étudiant du cheminement B s'inscrit aux cours du segment 11. Ensuite, à l'automne, il s'inscrit au bloc A du segment 12 ou du segment 13 et à l'hiver, au bloc B des mêmes segments. L'inscription au segment 90 ou 91 se fait au trimestre d'hiver de la dernière année du programme.

Étudiant inscrit selon la modalité d'alternance travail/études

L'étudiant s'inscrit selon les indications présentées sur le site web de la Faculté des sciences infirmières. L'étudiant qui est ou a été en probation au cours de son programme doit obligatoirement suivre l'unité d'apprentissage SOI 2609-2723 avant l'unité SOI 3606-3706.

Cheminement Honor

Pour s'inscrire au cheminement Honor, l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative d'au moins 4,0 et avoir reçu l'approbation du comité de sélection des candidats à l'orientation Honor.

Cheminement international

Pour s'inscrire au cheminement international, l'étudiant doit avoir conservé une moyenne cumulative de 3,5 et son inscription doit être approuvée par un comité de sélection des candidats au cheminement international.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

Maîtrise du français écrit

Compte tenu de l'importance accordée à la communication écrite, pour être autorisé à poursuivre ses études, l'étudiant doit avoir démontré sa maîtrise du français écrit. Pour ce :

- tout étudiant inscrit à un programme de baccalauréat doit réussir le TFLM ou, en cas d'échec à ce test, réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté et ce, dans l'année suivant son admission au programme
- l'étudiant qui a subi le Test de connaissance du français (TCF), doit réussir le Test de français Laval-Montréal (TFLM) ou réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté suivant le résultat obtenu au TCF, et ce, dans l'année suivant son admission au programme.

Art. 6.10 Scolarité

- Pour l'étudiant inscrit au cheminement A à temps plein, la scolarité minimale est de quatre trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.
- Pour l'étudiant inscrit au cheminement B à temps plein et pour l'étudiant inscrit au cheminement A selon la modalité d'alternance travail/études, la scolarité minimale est de six trimestres, la scolarité maximale, de cinq années.
- Pour l'étudiant inscrit au cheminement B selon la modalité d'alternance travail/études, la scolarité minimale est de huit trimestres, la scolarité maximale, de six années.

Art. 8.7b Procédure de reconnaissance de crédits - approbation

Une reconnaissance de crédits ne peut être accordée pour un cours réussi plus de huit ans auparavant.

Art. 9.2c Évaluation sous forme d'observation

Le comportement et les attitudes de l'étudiant sont évalués à l'occasion des cours de Pratique de soins (stages), à chaque année conformément aux exigences de formation additionnelles indiquées par la Faculté. Ils sont également évalués dans d'autres cours conformément aux modalités d'évaluation inscrites au plan de cours.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne annuelle détermine le cheminement dans le programme.

Art. 12.1 Réussite ou échec à un cours

L'évaluation des stages à la Faculté des sciences infirmières comprend l'évaluation en stage ainsi qu'une ou plusieurs autres modalités. La réussite aux différentes modalités d'évaluation est obligatoire à la réussite du stage. L'évaluation en stage est notée selon les mentions « succès » ou « échec ». Les autres modalités sont évaluées selon le système littéral en vigueur à la FSI.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit se soumettre à un examen de reprise ou faire un travail de reprise. L'étudiant qui échoue un cours de Pratique de soins doit le reprendre dès qu'il sera offert.

Art. 13.4c Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

L'évaluation des stages à la Faculté des sciences infirmières comprend l'évaluation en stage ainsi qu'une ou plusieurs autres modalités.

- Si l'échec à un cours de Pratique de soins est encouru en raison d'un échec à la modalité « évaluation en stage », la modalité de reprise retenue est la reprise du cours de Pratique de soins dès qu'il est offert ainsi que le cours théorique Expériences concomitant, et ce même si ce dernier cours a été réussi.
- Si l'échec à un cours de Pratique de soins est encouru en raison d'un échec à une ou à des modalités autres que l'évaluation en stage, la modalité de reprise retenue sera un travail de reprise. Advenant le cas où l'étudiant échoue cette modalité de reprise, il devra reprendre le cours de Pratique de soins dès qu'il sera offert ainsi que le cours théorique Expériences concomitant, et ce même si ce dernier cours a été réussi.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par année prévaut dans le programme.

Art. 14.3 Probation

L'étudiant dont la moyenne annuelle est d'au moins 2,0, mais qui a échoué à deux cours ou plus dans la même année ou à un ou des cours totalisant 9 crédits, est mis en probation.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit au Baccalauréat ès sciences (B. Sc.).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le baccalauréat est offert selon deux cheminements : le cheminement A destiné aux finissants du DEC en soins infirmiers et le cheminement B destiné aux infirmiers en exercice. Le cheminement A comporte 103 ou 104 crédits selon l'orientation choisie. Cependant, selon les termes convenus avec le ministère de l'Éducation du Québec dans le cadre de la formation intégrée DEC-Bacc, il est reconnu que l'étudiant a satisfait aux exigences de cours du bloc 01A propre au cheminement (35 crédits). Le cheminement B destiné aux infirmiers en exercice comporte 90 ou 92 crédits selon l'orientation choisie.

Le baccalauréat comporte également trois orientations : l'orientation Clinique, l'orientation Cheminement international et l'orientation Cheminement Honor.

Segment Propre au cheminement A

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 01A

Obligatoire - 35 crédits.

CSS 1900	1	H	J	Collaboration en sciences de la santé 1
SOI 1603	3	H	J	Expériences de maladie chronique 2
SOI 1615	5	A	J	Expériences de maladie chronique 1
SOI 1702	2	A	J	Pratique de soins - maladie chronique 1
SOI 1712	2	H	J	Pratique infirmière à l'hôpital/médecine
SOI 2604	4	A	J	Expériences de santé mentale
SOI 2713	3	A	J	Pratique infirmière en santé mentale
SOI 1626	6	H	J	Expériences relatives à la chirurgie
SOI 1704	4	H	J	Pratique infirmière en chirurgie
SOI 2702	2	A	J	Pratique de soins : périnatalité
SOI 2903	3	A	J	Expériences de santé en périnatalité

Bloc 02A*Obligatoire - 15 crédits.*

SOI 2506	6	A	J	Approfondissement des sciences fondamentales
SOI 2603	3	A	J	Personne et santé
SOI 2803	3	A	J	Discipline infirmière et profession 1-2
SOI 2812	2	A	J	Intégration aux sciences infirmières
SOI 2901	1	A	J	Intégration des apprentissages 3

Bloc 02B*Obligatoire - 21 crédits.*

CSS 2900	1	H	J	Collaboration en sciences de la santé 2
SOI 2609	9	AH	J	Situations critiques de santé
SOI 2613	3	A	J	Famille et santé
SOI 2614	4	H	J	Expériences de fin de vie
SOI 2723	3	AH	J	Pratique de soins - situations critiques
SOI 2911	1	H	J	Intégration des apprentissages 4

Bloc 03A*Obligatoire - 13 crédits.*

SOI 3606	6	AH	J	Communauté et santé
SOI 3706	6	AH	J	Pratique de soins - santé communautaire
SOI 3901	1	AH	J	Intégration des apprentissages 5

Bloc 03B*Obligatoire - 8 crédits.*

CSS 3900	1	A	J	Collaboration en sciences de la santé 3
SOI 3602	2	AH	J	Expériences de transition dans les soins
SOI 3803	3	H	J	Leadership et profession infirmière 1
SOI 3812	2	H	J	Leadership et profession infirmière 2

Bloc 80A*Obligatoire - 11 crédits.*

SOI 3505	5	A	J	Projet d'intervention infirmière
SOI 3716	6	AH	J	Pratique infirmière

Bloc 80I International*Obligatoire - 12 crédits.*

SOI 3716	6	AH	J	Pratique infirmière
SOI 3516	6	AH	J	Projet international d'intervention infirmière

Bloc 80V*Obligatoire - 12 crédits.*

SOI 4706	6	AH	J	Practicum de recherche
SOI 6102	3	A		Recherche et pratique infirmière
SOI 6177	3	H		Gestion de projets - nouvelles pratiques

Segment Propre au cheminement B

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : orientation Clinique : 81 crédits obligatoires et de 9 à 10 crédits à option; orientation Cheminement international : 82 crédits obligatoires et de 9 à 10 crédits à option; orientation Cheminement Honor : 82 crédits obligatoires et de 9 à 10 crédits à option.

Bloc 11A*Obligatoire - 12 crédits.*

PHL 1952	3	AH	J	Principes généraux de pharmacologie
SOI 1007	3	A	S	Méthodes d'évaluation de la santé
SOI 1173	3	H	S	Enseignement à la clientèle
SOI 3213	3	E	JS	Interaction infirmière-client

Bloc 11B*Option - minimum 9 crédits, maximum 10 crédits.*

SOI 1421	3	AHE	JS	Communautés culturelles et soins
SOI 2202	3	AHE	JS	Éthique en sciences infirmières
SOI 3012	3	AHE	JS	Prévention des infections
SOI 3220	3	AHE	JS	Intervention en situation de crise

Bloc 11C*Obligatoire - 1 crédit.*

CSS 1900	1	H	J	Collaboration en sciences de la santé 1
----------	---	---	---	---

Bloc 12A*Obligatoire - 15 crédits.*

SOI 2506	6	A	J	Approfondissement des sciences fondamentales
SOI 2603	3	A	J	Personne et santé
SOI 2803	3	A	J	Discipline infirmière et profession 1-2
SOI 2812	2	A	J	Intégration aux sciences infirmières
SOI 2901	1	A	J	Intégration des apprentissages 3

Bloc 12B*Obligatoire - 21 crédits.*

CSS 2900	1	H	J	Collaboration en sciences de la santé 2
SOI 2609	9	AH	J	Situations critiques de santé
SOI 2613	3	A	J	Famille et santé
SOI 2614	4	H	J	Expériences de fin de vie
SOI 2723	3	AH	J	Pratique de soins - situations critiques
SOI 2911	1	H	J	Intégration des apprentissages 4

Bloc 13A*Obligatoire - 13 crédits.*

SOI 3606	6	AH	J	Communauté et santé
SOI 3706	6	AH	J	Pratique de soins - santé communautaire
SOI 3901	1	AH	J	Intégration des apprentissages 5

Bloc 13B*Obligatoire - 8 crédits.*

CSS 3900	1	A	J	Collaboration en sciences de la santé 3
SOI 3602	2	AH	J	Expériences de transition dans les soins
SOI 3803	3	H	J	Leadership et profession infirmière 1
SOI 3812	2	H	J	Leadership et profession infirmière 2

Bloc 90A*Obligatoire - 11 crédits.*

SOI 3505	5	A	J	Projet d'intervention infirmière
SOI 3716	6	AH	J	Pratique infirmière

Bloc 90I International*Obligatoire - 12 crédits.*

SOI 3716	6	AH	J	Pratique infirmière
SOI 3516	6	AH	J	Projet international d'intervention infirmière

Bloc 90V*Obligatoire - 12 crédits.*

SOI 4706	6	AH	J	Practicum de recherche
SOI 6102	3	A		Recherche et pratique infirmière
SOI 6177	3	H		Gestion de projets - nouvelles pratiques

Programme 1-630-1-9

B. Sc. spécialisé en sciences infirmières, DEC-Bacc.

Offert au campus Montréal à l'automne sous le n° de programme 1-630-1-2

OBJECTIFS

L'objectif premier du programme de baccalauréat en sciences infirmières est de former des infirmiers cliniciens généralistes capables de concevoir et de dispenser des soins dans divers milieux de pratiques. Il vise une formation universitaire générale en proposant aux étudiants d'acquérir des connaissances et de développer des attitudes professionnelles et des habiletés intellectuelles et cliniques. Il offre une formation fondamentale portant non seulement sur les savoirs infirmiers mais également ouverte aux disciplines connexes touchant les sciences humaines, sociales, biologiques et les arts. Le programme de baccalauréat constitue un accès au titre d'emploi Infirmier clinicien. Le programme de baccalauréat ouvre aussi à la poursuite des études de maîtrise et de doctorat. Les étudiants y sont encouragés à développer, sans cesse, leur rigueur intellectuelle et la qualité de leur raisonnement scientifique.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou selon la modalité d'alternance travail/études, l'inscription selon un autre régime n'est autorisée qu'exceptionnellement.

Temps plein

L'étudiant du cheminement A (DEC-Bacc.) s'inscrit à des cours totalisant 36 crédits à sa 1^{re} année et 32 ou 33 crédits à sa 2^e année. L'étudiant du cheminement B (infirmier en exercice) s'inscrit à des cours totalisant 22 à 23 crédits en 1^{re} année, 36 crédits en 2^e année et 34 ou 35 crédits en 3^e année. Les cours sont répartis sur les trimestres d'automne et d'hiver.

Alternance travail/études

- L'étudiant du cheminement A (DEC-Bacc.) s'inscrit à des cours totalisant 22 crédits en 1^{re} année, 22 crédits en 2^e année et 24 ou 25 crédits en 3^e année.
- L'étudiant du cheminement B (infirmier en exercice) qui a complété les crédits du segment 11 à temps plein ou à temps partiel, peut choisir la modalité d'alternance travail/études. Il s'inscrit alors à des cours totalisant respectivement 22 crédits, 22 crédits et 24 ou 25 crédits dans les trois années suivantes. Les cours sont répartis sur l'année selon un horaire particulier faisant alterner des périodes d'études et des périodes de travail.
- Le doyen ou l'autorité compétente détermine le nombre de crédits auxquels doit s'inscrire l'étudiant autorisé à s'inscrire selon un régime particulier.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription*Étudiant inscrit à temps plein au cheminement A (DEC-Bacc.)*

Selon les termes convenus avec le ministère de l'Éducation du Québec dans le cadre de la formation intégrée DEC-Bacc., il est reconnu que l'étudiant a satisfait aux exigences des cours du segment 01 (34 crédits). À l'automne de chacune de ses années d'inscription, l'étudiant s'inscrit au bloc A du segment 02 ou du segment 03 et à l'hiver, au bloc B du même segment. L'inscription au segment 80 ou 81 se fait au trimestre d'hiver de la dernière année du programme.

Étudiant inscrit à temps plein au cheminement B (infirmier en exercice)

En 1^{re} année, l'étudiant du cheminement B s'inscrit aux cours du segment 11. Ensuite, à l'automne, il s'inscrit au bloc A du segment 12 ou du segment 13 et à l'hiver, au bloc B des mêmes segments. L'inscription au segment 90 ou 91 se fait au trimestre d'hiver de la dernière année du programme.

Étudiant inscrit selon la modalité d'alternance travail/études

L'étudiant s'inscrit selon les indications présentées sur le site web de la Faculté des sciences infirmières. L'étudiant qui est ou a été en probation au cours de son programme doit obligatoirement suivre l'unité d'apprentissage SOI 2609-2723 avant l'unité SOI 3606-3706.

Cheminement Honor

Pour s'inscrire au cheminement Honor, l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative d'au moins 4,0 et avoir reçu l'approbation du comité de sélection des candidats à l'orientation Honor.

Cheminement international

Pour s'inscrire au cheminement international, l'étudiant doit avoir conservé une moyenne cumulative de 3,5 et son inscription doit être approuvée par un comité de sélection des candidats au cheminement international.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau*Maîtrise du français écrit*

Compte tenu de l'importance accordée à la communication écrite, pour être autorisé à poursuivre ses études, l'étudiant doit avoir démontré sa maîtrise du français écrit. Pour ce :

- tout étudiant inscrit à un programme de baccalauréat doit réussir le TFLM ou, en cas d'échec à ce test, réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté et ce, dans l'année suivant son admission au programme
- l'étudiant qui a subi le Test de connaissance du français (TCF), doit réussir le Test de français Laval-Montréal (TFLM) ou réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté suivant le résultat obtenu au TCF, et ce, dans l'année suivant son admission au programme.

Art. 6.10 Scolarité

- Pour l'étudiant inscrit au cheminement A à temps plein, la scolarité minimale est de quatre trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.
- Pour l'étudiant inscrit au cheminement B à temps plein et pour l'étudiant inscrit au cheminement A selon la modalité d'alternance travail/études, la scolarité minimale est de six trimestres, la scolarité maximale, de cinq années.
- Pour l'étudiant inscrit au cheminement B selon la modalité d'alternance travail/études, la scolarité minimale est de huit trimestres, la scolarité maximale, de six années.

Art. 8.7b Procédure de reconnaissance de crédits - approbation

Une reconnaissance de crédits ne peut être accordée pour un cours réussi plus de huit ans auparavant.

Art. 9.2c Évaluation sous forme d'observation

Le comportement et les attitudes de l'étudiant sont évalués à l'occasion des cours de Pratique de soins (stages), à chaque année conformément aux exigences de formation additionnelles indiquées par la Faculté. Ils sont également évalués dans d'autres cours conformément aux modalités d'évaluation inscrites au plan de cours.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne annuelle détermine le cheminement dans le programme.

Art. 12.1 Réussite ou échec à un cours

L'évaluation des stages à la Faculté des sciences infirmières comprend l'évaluation en stage ainsi qu'une ou plusieurs autres modalités. La réussite aux différentes modalités d'évaluation est obligatoire à la réussite du stage. L'évaluation en stage est notée selon les mentions « succès » ou « échec ». Les autres modalités sont évaluées selon le système littéral en vigueur à la FSI.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit se soumettre à un examen de reprise ou faire un travail de reprise. L'étudiant qui échoue un cours de Pratique de soins doit le reprendre dès qu'il sera offert.

Art. 13.4c Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

L'évaluation des stages à la Faculté des sciences infirmières comprend l'évaluation en stage ainsi qu'une ou plusieurs autres modalités.

- Si l'échec à un cours de Pratique de soins est encouru en raison d'un échec à la modalité « évaluation en stage », la modalité de reprise retenue est la reprise du cours de Pratique de soins dès qu'il est offert ainsi que le cours théorique Expériences concomitant, et ce même si ce dernier cours a été réussi.
- Si l'échec à un cours de Pratique de soins est encouru en raison d'un échec à une ou à des modalités autres que l'évaluation en stage, la modalité de reprise retenue sera un travail de reprise. Advenant le cas où l'étudiant échoue cette modalité de reprise, il devra reprendre le cours de Pratique de soins dès qu'il sera offert ainsi que le cours théorique Expériences concomitant, et ce même si ce dernier cours a été réussi.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par année prévaut dans le programme.

Art. 14.3 Probation

L'étudiant dont la moyenne annuelle est d'au moins 2,0, mais qui a échoué à deux cours ou plus dans la même année ou à un ou des cours totalisant 9 crédits, est mis en probation.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit au Baccalauréat ès sciences (B. Sc.).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Baccalauréat est offert selon deux cheminement : le cheminement A destiné aux finissants du DEC en soins infirmiers et le cheminement B destiné aux infirmiers en exercice. Le cheminement A comporte 103 ou 104 crédits selon l'orientation choisie. Cependant, selon les termes convenus avec le ministère de l'Éducation du Québec dans le cadre de la formation intégrée DEC-Bacc., il est reconnu que l'étudiant a satisfait aux exigences de cours du bloc 01A propre au cheminement (35 crédits). Le cheminement B destiné aux infirmiers en exercice comporte 90 ou 92 crédits selon l'orientation choisie. Ce cheminement est offert uniquement au Campus Montréal, il n'est pas offert au Campus Laval.

Le baccalauréat comporte également trois orientations : l'orientation Clinique, l'orientation Cheminement international et l'orientation Cheminement Honor.

Segment Propre au cheminement A

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 01A

Obligatoire - 35 crédits.

CSS 1900	1	H	J	Collaboration en sciences de la santé 1
SOI 1603	3	H	J	Expériences de maladie chronique 2
SOI 1615	5	A	J	Expériences de maladie chronique 1
SOI 1702	2	A	J	Pratique de soins - maladie chronique 1
SOI 1712	2	H	J	Pratique infirmière à l'hôpital/médecine
SOI 2604	4	A	J	Expériences de santé mentale
SOI 2713	3	A	J	Pratique infirmière en santé mentale
SOI 1626	6	H	J	Expériences relatives à la chirurgie
SOI 1704	4	H	J	Pratique infirmière en chirurgie
SOI 2702	2	A	J	Pratique de soins : périnatalité
SOI 2903	3	A	J	Expériences de santé en périnatalité

Bloc 02A

Obligatoire - 15 crédits.

SOI 2506	6	A	J	Approfondissement des sciences fondamentales
SOI 2603	3	A	J	Personne et santé
SOI 2803	3	A	J	Discipline infirmière et profession 1-2
SOI 2812	2	A	J	Intégration aux sciences infirmières
SOI 2901	1	A	J	Intégration des apprentissages 3

Bloc 02B

Obligatoire - 21 crédits.

CSS 2900	1	H	J	Collaboration en sciences de la santé 2
SOI 2609	9	AH	J	Situations critiques de santé
SOI 2613	3	A	J	Famille et santé
SOI 2614	4	H	J	Expériences de fin de vie
SOI 2723	3	AH	J	Pratique de soins - situations critiques
SOI 2911	1	H	J	Intégration des apprentissages 4

Bloc 03A

Obligatoire - 13 crédits.

SOI 3606	6	AH	J	Communauté et santé
SOI 3706	6	AH	J	Pratique de soins - santé communautaire
SOI 3901	1	AH	J	Intégration des apprentissages 5

Bloc 03B

Obligatoire - 8 crédits.

CSS 3900	1	A	J	Collaboration en sciences de la santé 3
SOI 3602	2	AH	J	Expériences de transition dans les soins
SOI 3803	3	H	J	Leadership et profession infirmière 1
SOI 3812	2	H	J	Leadership et profession infirmière 2

Bloc 80A

Obligatoire - 11 crédits.

Les cours SOI 37161 et SOI 37162 sont équivalents au cours SOI 3716.

SOI 3505	5	A	J	Projet d'intervention infirmière
SOI 3716	6	AH	J	Pratique infirmière
SOI 37161	0	H	S	Pratique de soins pour une clientèle spécifique 1
SOI 37162	6	E	S	Pratique de soins pour une clientèle spécifique 2

Bloc 80I

Obligatoire - 12 crédits.

SOI 3716	6	AH	J	Pratique infirmière
SOI 3516	6	AH	J	Projet international d'intervention infirmière

Bloc 80V

Obligatoire - 12 crédits.

SOI 4706	6	AH	J	Practicum de recherche
SOI 6102	3	A		Recherche et pratique infirmière
SOI 6177	3	H		Gestion de projets - nouvelles pratiques

Segment Propre au cheminement B

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : orientation Clinique : 81 crédits obligatoires et de 9 à 10 crédits à option; orientation Cheminement Honor : 82 crédits obligatoires et de 9 à 10 crédits à option.

Bloc 11A

Obligatoire - 12 crédits.

PHL 1952	3	AH	J	Principes généraux de pharmacologie
SOI 1007	3	A	S	Méthodes d'évaluation de la santé
SOI 1173	3	H	S	Enseignement à la clientèle
SOI 3213	3	E	JS	Interaction infirmière-client

Bloc 11B

Option - minimum 9 crédits, maximum 10 crédits.

SOI 1421	3	AHE	JS	Communautés culturelles et soins
SOI 2202	3	AHE	JS	Éthique en sciences infirmières
SOI 3012	3	AHE	JS	Prévention des infections
SOI 3220	3	AHE	JS	Intervention en situation de crise

Bloc 11C

Obligatoire - 1 crédit.

CSS 1900	1	H	J	Collaboration en sciences de la santé 1
----------	---	---	---	---

Bloc 12A

Obligatoire - 15 crédits.

SOI 2506	6	A	J	Approfondissement des sciences fondamentales
SOI 2603	3	A	J	Personne et santé

SOI 2803	3	A	J	Discipline infirmière et profession 1-2
SOI 2812	2	A	J	Intégration aux sciences infirmières
SOI 2901	1	A	J	Intégration des apprentissages 3

Bloc 12B*Obligatoire - 21 crédits.*

CSS 2900	1	H	J	Collaboration en sciences de la santé 2
SOI 2609	9	AH	J	Situations critiques de santé
SOI 2613	3	A	J	Famille et santé
SOI 2614	4	H	J	Expériences de fin de vie
SOI 2723	3	AH	J	Pratique de soins - situations critiques
SOI 2911	1	H	J	Intégration des apprentissages 4

Bloc 13A*Obligatoire - 13 crédits.*

SOI 3606	6	AH	J	Communauté et santé
SOI 3706	6	AH	J	Pratique de soins - santé communautaire
SOI 3901	1	AH	J	Intégration des apprentissages 5

Bloc 13B*Obligatoire - 8 crédits.*

CSS 3900	1	A	J	Collaboration en sciences de la santé 3
SOI 3602	2	AH	J	Expériences de transition dans les soins
SOI 3803	3	H	J	Leadership et profession infirmière 1
SOI 3812	2	H	J	Leadership et profession infirmière 2

Bloc 90A*Obligatoire - 11 crédits.*

Les cours SOI 37161 et SOI 37162 sont équivalents au cours SOI 3716.

SOI 3505	5	A	J	Projet d'intervention infirmière
SOI 3716	6	AH	J	Pratique infirmière
SOI 37161	0	H	S	Pratique de soins pour une clientèle spécifique 1
SOI 37162	6	E	S	Pratique de soins pour une clientèle spécifique 2

Bloc 90I*Obligatoire - 12 crédits.*

SOI 3716	6	AH	J	Pratique infirmière
SOI 3516	6	AH	J	Projet international d'intervention infirmière

Bloc 90V*Obligatoire - 12 crédits.*

SOI 4706	6	AH	J	Practicum de recherche
SOI 6102	3	A		Recherche et pratique infirmière
SOI 6177	3	H		Gestion de projets - nouvelles pratiques

Programme 1-630-4-2**Mineure en sciences infirmières : pratique infirmière 2****OBJECTIFS**

Ce programme, correspondant à une portion du baccalauréat en sciences infirmières, vise à permettre aux infirmiers d'acquérir des notions fondamentales liées notamment aux sciences humaines afin de les intégrer à une pratique infirmière sécuritaire et de qualité. Les infirmiers pourront ainsi poursuivre le développement de leur compétence à intervenir en partenariat avec le client, sa famille et leurs collègues et développer une pratique réflexive.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps partiel, à raison de 3 à 6 crédits aux trimestres d'automne et d'hiver et de 0 à 3 crédits au trimestre d'été.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

L'étudiant débute le programme en suivant le cours SOI 1007 Méthodes d'évaluation de la santé. Dans le Bloc 70 B, les cours SOI 2812 et SOI 2803 doivent être suivis avant le cours SOI 2506.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau*Maîtrise du français écrit*

Compte tenu de l'importance accordée à la communication écrite, pour être autorisé à poursuivre ses études, l'étudiant doit avoir démontré sa maîtrise du français écrit. Pour ce :

- tout étudiant inscrit à un programme doit réussir le TFLM ou, en cas d'échec à ce test, réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté et ce, dans l'année suivant son admission au programme
- l'étudiant qui a subi le Test de connaissance du français (TCF), doit réussir le Test de français Laval-Montréal (TFLM) ou réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté suivant le résultat obtenu au TCF, et ce, dans l'année suivant son admission au programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 8.7b Procédure de reconnaissance de crédits - approbation

Une reconnaissance de crédits ne peut être accordée pour un cours réussi plus de huit ans auparavant.

Art. 9.2c Évaluation sous forme d'observation

Le comportement et les attitudes de l'étudiant sont évalués à l'occasion des cours de Pratique de soins (stages), à chaque année et conformément aux exigences de formation additionnelles indiquées par la Faculté. Ils sont également évalués dans d'autres cours conformément aux modalités d'évaluation inscrites au plan de cours.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative détermine le cheminement dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit se soumettre à un examen de reprise ou faire un travail de reprise. L'étudiant qui échoue un cours de Pratique de soins doit le reprendre dès qu'il sera offert.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 14.3 Probation

L'étudiant dont la moyenne est d'au moins 2,0, mais qui a échoué à 2 cours ou plus dans la même année ou à des cours du programme totalisant 9 crédits est mis en probation.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

- La réussite du programme donne droit au Certificat en sciences infirmières «Mineure en sc. infirmières : Pratique infirmière 2».
- La réussite des programmes «Mineure en sc. infirmières : profession et santé (1-630-4-0)», «Mineure en sc. infirmières - pratique infirmière 1» (1-630-4-1) et «Mineure en sc. infirmières - pratique infirmière 2» (1-630-4-2) donne droit au Baccalauréat ès sciences (sciences infirmières) dans la mesure où les trois programmes ont été complétés en un maximum de huit ans.
- La mineure peut également être combinée à d'autres mineures-certificats pour l'obtention d'un baccalauréat ès sciences ou ès arts. Elle est alors associée au secteur sciences.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La mineure comporte 30 crédits.

Segment 72

Tous les crédits du segment sont obligatoires.

Bloc 72A Santé dans la communauté

Obligatoire - 12 crédits.

SOI 3603	3	A	S	Soins infirmiers de 1re ligne
SOI 3613	3	H	S	Soins infirmiers et santé publique
SOI 3703	3	A	S	Pratique de soins - Soins de 1re ligne
SOI 3713	3	H	S	Pratique de soins - Santé publique

Bloc 72B Leadership

Obligatoire - 6 crédits.

SOI 3803	3	H	J	Leadership et profession infirmière 1
SOI 3812	2	H	J	Leadership et profession infirmière 2
SOI 3821	1	A	S	Intégration des apprentissages

Bloc 72C Soins critiques

Obligatoire - 12 crédits.

Les cours SOI 35061 et SOI 35062 sont équivalents au cours SOI 3506. Les cours SOI 37161 et SOI 37162 sont équivalents au cours SOI 3716.

SOI 3506	6	AH	J	Projet d'intervention infirmière
SOI 3716	6	AH	J	Pratique infirmière
SOI 35061	0	A	S	Projet d'intervention infirmière 1
SOI 35062	6	H	S	Projet d'intervention infirmière 2
SOI 37161	0	H	S	Pratique de soins pour une clientèle spécifique 1
SOI 37162	6	E	S	Pratique de soins pour une clientèle spécifique 2

Programme 1-630-7-1**Module en sciences infirmières : soins d'urgence****OBJECTIFS**

Ce programme permet aux infirmiers de développer des compétences pour dispenser des soins infirmiers sécuritaires et de qualité dans un contexte de service d'urgence des personnes de tous âges et de leur famille. Il vise notamment l'approfondissement des notions en sciences biologiques et infirmières pour l'exercice d'un raisonnement clinique infirmier et des interventions infirmières adéquates en tenant compte des dimensions éthiques et professionnelles. À la fin du programme, les infirmiers seront en mesure, dans un contexte d'urgence: d'évaluer la situation de santé des personnes et des familles dans une perspective de priorisation des soins; d'élaborer un plan thérapeutique infirmier adapté aux différentes situations cliniques et d'en assurer le suivi; de prodiguer des soins adaptés aux diverses situations cliniques; de promouvoir l'adaptation de la personne et de sa famille aux situations de santé auxquelles elles sont confrontées; d'assurer une continuité de soins et de services intra et interdisciplinaires; d'améliorer leur capacité personnelle à composer avec la réalité inhérente aux soins d'urgence.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à plein temps ou à temps partiel.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

Maîtrise du français écrit

Compte tenu de l'importance accordée à la communication écrite, pour être autorisé à poursuivre ses études, l'étudiant doit avoir démontré sa maîtrise du français écrit. Pour ce :

- Tout étudiant inscrit à un programme doit réussir le TFLM ou, en cas d'échec à ce test, réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté et ce, dans les délais indiqués.
- L'étudiant qui a subi le Test de connaissance du français (TCF), doit réussir le Test de français Laval-Montréal (TFLM) ou réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté suivant le résultat obtenu au TCF, et ce, dans les délais indiqués.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité maximale est de deux années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de la scolarité, détermine la réussite dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit se soumettre à un examen de reprise ou faire un travail de reprise.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit à une attestation.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le module comporte 13 crédits.

Segment 70

Tous les crédits du module sont obligatoires.

Bloc 70A

Obligatoire - 13 crédits.

SOI 2403	3	AH	JS	Soins en situation d'urgence 1
SOI 2413	3	AH	JS	Soins en situation d'urgence 2
SOI 2423	3	AH	JS	Soins en situation d'urgence 3
SOI 2431	1	AH	JS	Intégration des compétences (urgence)
SOI 2733	3	AH	JS	Pratique de soins - Situations urgence 3

Programme 1-630-7-5**Module en sciences infirmières : évaluation de la santé et interventions****OBJECTIFS**

Ce programme vise à permettre aux infirmiers en exercice de parfaire leurs compétences en évaluation de la santé, et de développer une pratique réflexive quant à leur intervention auprès de la personne.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à plein temps ou à temps partiel.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

Maîtrise du français écrit

Compte tenu de l'importance accordée à la communication écrite, pour être autorisé à poursuivre ses études, l'étudiant doit avoir démontré sa maîtrise du français écrit. Pour ce :

- Tout étudiant inscrit à un programme doit réussir le TFLM ou, en cas d'échec à ce test, réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté et ce, dans les délais indiqués.

- L'étudiant qui a subi le Test de connaissance du français (TCF), doit réussir le Test de français Laval-Montréal (TFLM) ou réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté suivant le résultat obtenu au TCF, et ce, dans les délais indiqués.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité maximale est de deux années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de la scolarité, détermine la réussite dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit se soumettre à un examen de reprise ou faire un travail de reprise.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit à une attestation.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Ce module comporte 15 crédits.

Segment 70

Les crédits du module sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 12 crédits.

Le cours PHL1952 n'est présentement pas offert. L'étudiant doit suivre un cours substitut à définir avec son responsable de programme.

PHL 1952	3	AH	J	Principes généraux de pharmacologie
SOI 1007	3	A	S	Méthodes d'évaluation de la santé
SOI 1173	3	H	S	Enseignement à la clientèle
SOI 3213	3	E	JS	Interaction infirmière-client

Bloc 70B

Option - 3 crédits.

SOI 1421	3	AHE	JS	Communautés culturelles et soins
SOI 2202	3	AHE	JS	Éthique en sciences infirmières
SOI 3012	3	AHE	JS	Prévention des infections
SOI 3220	3	AHE	JS	Intervention en situation de crise

Programme 1-481-5-0

Certificat en santé communautaire

Programme offert conjointement par la Faculté de médecine (Département de médecine sociale et préventive), la Faculté des sciences infirmières et la Faculté de l'éducation permanente, et géré par cette dernière. Pour renseignements, s'adresser à la Faculté de l'éducation permanente, au numéro 514-343-7489.

Sciences infirmières - Direction Sc. infirmières - Matière: Sciences infirmières

SOI 1007(3)	Cours: 151674	1995/09/01
Méthodes d'évaluation de la santé		
Initiation de l'étudiante à l'évaluation de la santé globale des personnes de tout âge et des familles. Apprentissage de l'approche heuristique et développement d'habiletés psychomotrices.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Pratique, Théorie	
Attributs:	Offert le jour et le soir	
<hr/>		
SOI 1173(3)	Cours: 151702	1983/09/01
Enseignement à la clientèle		
Principes, méthodes et habiletés de l'infirmière reliés aux besoins d'apprentissage des individus et des groupes en matière de santé.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Pratique, Théorie	
Attributs:	Offert le jour et le soir	
<hr/>		
SOI 1401(3)	Cours: 151708	2000/05/01
Famille en santé		
Concept de la famille. Structure et fonctionnement de la famille à travers les cycles de la vie. Méthode d'analyse de la dynamique familiale. Entrevue auprès de la famille. Modalités d'intervention familiale.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
Attributs:	Offert le jour et le soir	
<hr/>		
SOI 1402(3)	Cours: 151709	2000/05/01
Communauté en santé		
Communauté : différentes conceptions de la communauté. Composantes et développement d'une communauté. Évaluation de la santé de la communauté. Bases conceptuelles en soins infirmiers communautaires.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
Attributs:	Offert le jour et le soir	
<hr/>		
SOI 1406(3)	Cours: 151711	2013/05/01
Sc. inf., santé et sécurité du travail		
Problématique de la santé et sécurité du travail en vue de définir des soins infirmiers globaux et complets visant la promotion de la santé, la prévention des maladies, les traitements et la réadaptation.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
Attributs:	Offert le jour et le soir	
<hr/>		
SOI 1408(3)	Cours: 151713	1996/09/01
Évaluation de la santé		
Étude d'outils permettant d'évaluer la santé des individus dans une perspective familiale et communautaire. Analyse et évaluation de situations de santé auprès d'individus composant la famille et la communauté.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
Attributs:	Offert le jour et le soir	
<hr/>		
SOI 1413(3)	Cours: 151714	2013/05/01
Analyse de thèmes liés à l'intervention		
Exploration d'un thème spécifique lié soit à l'analyse d'une problématique de soins, soit à l'intervention infirmière dans la communauté. Le thème varie selon l'intérêt et l'expérience des étudiants en milieu communautaire.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
Attributs:	Offert le jour et le soir	
<hr/>		
SOI 1414(3)	Cours: 151715	2013/05/01
Projet d'intervention dans la communauté		
L'étudiant élabore, valide ou réalise un projet d'intervention relatif à un problème spécifique d'une clientèle précise. Remarques: Ce projet est en lien direct avec les activités d'un organisme communautaire ou d'un service de première ligne.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
Attributs:	Offert le jour et le soir	
Groupe exigences:	Préalable: SOI1401 et SOI1402 et 21 crédits dans le programme d'études 1-481-5-0	

Sciences infirmières - Direction Sc. infirmières - Matière: Sciences infirmières

SOI 1421(3)	Cours: 151716	1996/09/01
Communautés culturelles et soins		
Analyse de diverses communautés culturelles en fonction des concepts environnement, soins, santé et personne. Initiation des étudiants à diverses approches visant à mieux comprendre les expériences de santé des communautés culturelles.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
Attributs:	Offert le jour et le soir	

SOI 1603(3)	Cours: 151719	2004/09/01
Expériences de maladie chronique 2		
Incapacité, maladie ou douleur chronique chez des personnes de tous âges : physiopathologie, dimension psychosociale, pharmacologie. Phases de réadaptation. Plan thérapeutique infirmier, enseignement et suivi. Procédés de soins.		
Habituellement offert: HIVER		
Volets:	Pratique, Théorie	
Attributs:	Offert le jour et le soir	
Groupe exigences:	Concomitants: SOI1603 et SOI1712 et Préalable: SOI1615	

SOI 1605(5)	Cours: 151720	2004/09/01
Personne et santé		
Développement de la personne. Conceptions et déterminants de la santé. Valeurs, croyances, cultures. Regard sur sa propre santé. Sc. biologiques et humaines pour l'évaluation et la promotion de la santé. Attitudes de caring. Habiletés d entrevue.		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets:	Pratique, Théorie	
Attributs:	Offert le jour et le soir	
Groupe exigences:	Concomitants: SOI1605 et SOI1802	

SOI 1615(5)	Cours: 151721	2004/09/01
Expériences de maladie chronique 1		
Incapacité, maladie ou douleur chronique chez des personnes de tous âges: physiopathologie et dimension psychosociale. Principes de pharmacodynamie/cinétique. Plan thérapeutique infirmier et relation d'aide. Procédés de soins.		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets:	Pratique, Théorie	
Attributs:	Offert le jour et le soir	
Groupe exigences:	Concomitants: SOI1615 et SOI1702 et SOI1605	

SOI 1626(6)	Cours: 167967	2012/09/04
Expériences relatives à la chirurgie		
Expériences de chirurgie chez les personnes de tous âges : physiopathologie, dimension psychosociale, pharmacologie. Plan thérapeutique infirmier : soins pré et post opératoires, prévention des infections, enseignement, préparation au congé.		
Habituellement offert: HIVER		
Volets:	Pratique, Théorie	
Attributs:	Offert le jour et le soir	
Groupe exigences:	Concomitants: SOI1626 et SOI1704	

SOI 1702(2)	Cours: 151723	2014/08/25
Pratique de soins - maladie chronique 1		
Stage supervisé de pratique infirmière en milieu hospitalier de soins de courte ou de longue durée auprès de malades chroniques de tous âges et leur famille. Remarques: Stage évalué selon les mentions «succès» ou «échec».		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets:	Stage	
Attributs:	Offert le jour et le soir	
Groupe exigences:	Concomitants: SOI1702 et SOI1615	

Sciences infirmières - Direction Sc. infirmières - Matière: Sciences infirmières

SOI 1704(4) Cours: 167968 2014/08/25

Pratiques de soins - chirurgie

Stage supervisé de pratique infirmière en pré et post chirurgie auprès de personnes de tous âges et de leur famille. Contexte d'unités de soins chirurgicaux, de cliniques ambulatoires pré et post-op., etc. Remarques: Stage évalué selon les mentions «succès» ou «échec».

Habituellement offert: HIVER**Volets:** Stage**Attributs:** Offert le jour et le soir**Groupe exigences:** Concomitants: SOI1704 et SOI1626

SOI 1712(2) Cours: 151725 2014/08/25

Pratique de soins - maladie chronique 2

Stage supervisé de pratique infirmière en milieu hospitalier de soins de courte ou de longue durée auprès de malades chroniques de tous âges et de leur famille. Remarques: Stage évalué selon les mentions «succès» ou «échec».

Habituellement offert: HIVER**Volets:** Stage**Attributs:** Offert le jour et le soir**Groupe exigences:** Concomitants: SOI1712 et SOI1603

SOI 1802(2) Cours: 151726 2004/09/01

Initiation aux sciences infirmières

Initiation au programme et aux valeurs privilégiées. Concepts centraux de la discipline. Caring. Démarches d'apprentissage et scientifiques. Analyse critique et synthèse. Rigueur et intégrité intellectuelle. Moyens et règles de communication.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Atelier, Laboratoire**Attributs:** Offert le jour et le soir

SOI 1803(3) Cours: 151727 2004/09/01

Discipline infirmière et profession 1

Analyse des concepts soin, personne, santé, environnement à partir d'expériences vécues en stage. Le caring et les autres écoles de pensée. Épistémologie et sources de connaissance. Champ d'exercice infirmier, lois, règlements. Qualité. Imputabilité.

Habituellement offert: HIVER**Volets:** Pratique, Théorie**Attributs:** Offert le jour et le soir**Groupe exigences:** Concomitants: SOI1803 et SOI1712 et Préalable: SOI1702

SOI 1901(1) Cours: 151728 2013/01/01

Intégration des apprentissages 1

Activités d'intégration des savoirs liés aux expériences de santé étudiées au cours du trimestre. Introduction au portfolio. Examen synthèse du trimestre.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Pratique**Attributs:** Offert le jour et le soir

SOI 1911(1) Cours: 151729 2013/01/01

Intégration des apprentissages 2

Activités d'intégration des savoirs liés aux expériences de santé étudiées au cours du trimestre ainsi qu'à la discipline infirmière et à la profession. Poursuite du portfolio. Examen synthèse du trimestre.

Habituellement offert: ÉTÉ**Volets:** Pratique**Attributs:** Offert le jour et le soir**Groupe exigences:** Préalable: SOI1901

SOI 2001(3) Cours: 151732 1999/05/01

Cicatrisation et soins des plaies

Processus de cicatrisation. Facteurs influençant la cicatrisation. Analyse de situations cliniques et identification d'approches spécifiques de soins des plaies.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie**Attributs:** Offert le jour et le soir

Sciences infirmières - Direction Sc. infirmières - Matière: Sciences infirmières

SOI 2202(3) Cours: 151750 1995/09/01

Éthique en sciences infirmières

Fondements de l'éthique. Principales théories. Fondements de l'agir humain, rapport droit/morale. Processus décisionnel. Dilemmes éthiques en pratique et en recherche et responsabilités de l'infirmière. Analyse de situations conflictuelles. Remarques: Les étudiants admis dans un programme court sont exemptés des préalables.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Pratique, Théorie**Attributs:** Offert le jour et le soir

SOI 2403(3) Cours: 151792 2008/09/01

Soins en situation d'urgence 1

Situations de santé à l'urgence chez des personnes de tous âges : cardiorespiratoires, traumatiques, ORL. Sciences biologiques et pharmacologiques. Plan thérapeutique infirmier et jugement clinique: surveillance, monitoring, prise de décision.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Pratique, Théorie**Attributs:** Offert le jour et le soir

SOI 2413(3) Cours: 151793 2008/09/01

Soins en situation d'urgence 2

Situations de santé à l'urgence chez des personnes de tous âges: neuro, santé mentale, toxico et autres. Sciences biologiques et pharmacologiques. Plan thérapeutique infirmier et jugement clinique: surveillance, monitoring, prise de décision.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Pratique, Théorie**Attributs:** Offert le jour et le soir**Groupe exigences:** Préalable: SOI2403

SOI 2423(3) Cours: 151794 2008/09/01

Soins en situation d'urgence 3

Situations de santé à l'urgence chez des personnes de tous âges : gastro, urinaire, et autres. Sciences biologiques et pharmacologiques. Plan thérapeutique infirmier et jugement clinique : surveillance, monitoring, prise de décision.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Pratique, Théorie**Attributs:** Offert le jour et le soir**Groupe exigences:** Préalable: SOI2403

SOI 2431(1) Cours: 151795 2013/01/01

Intégration des compétences (urgence)

Activités d'intégration des savoirs liés à l'intervention en soins d'urgence auprès des personnes de tous âges et de leur famille. Questions juridiques et éthiques. Exercice du rôle professionnel et pratique réflexive.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Pratique**Attributs:** Offert le jour et le soir

SOI 2503(3) Cours: 151796 2009/09/01

Situations critiques de santé 1

Situations critiques de santé chez des personnes de tous âges : urgences respiratoires, traumatologie pédiatrique, autres. Sciences fondamentales et pharmaco. Plan thérapeutique infirmier et jugement clinique : surveillance, monitoring, prise de décision.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Pratique, Théorie**Attributs:** Offert le jour et le soir

SOI 2506(6) Cours: 151797 2004/09/01

Approfondissement des sciences fondament

Approfondissement des connaissances en sciences biologiques, humaines, infirmières. Compréhension des changements physiologiques et physiopathologiques des effets des traitements médicaux et infirmiers.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Apprentissage par problème, Théorie**Attributs:** Offert le jour et le soir**Groupe exigences:** Concomitants: SOI2506 et SOI2803

Sciences infirmières - Direction Sc. infirmières - Matière: Sciences infirmières

SOI 2513(3) Cours: 151798 2009/09/01

Situations critiques de santé 2

Situations critiques de santé chez des personnes de tous âges : choc cardiogénique, septique, neurogénique, autres. Sciences fondamentales et pharmaco. Plan thérapeutique infirmier et jugement clinique : surveillance, monitoring, prise de décision.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Pratique, Théorie**Attributs:** Offert le jour et le soir**Groupe exigences:** Préalable: SOI2503

SOI 2523(3) Cours: 151799 2009/09/01

Situations critiques de santé 3

Situations critiques de santé chez des personnes de tous âges : oncologie, insuffisance rénale, éclampsie et autres. Sciences fondamentales et pharmaco. Plan thérapeutique infirmier et jugement clinique : surveillance, monitoring, prise de décision.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Pratique, Théorie**Attributs:** Offert le jour et le soir**Groupe exigences:** Préalable: SOI2503

SOI 2531(1) Cours: 151800 2009/09/01

Intégration des apprentissages

Bilan des compétences développées au cours du programme Pratique infirmière 1. Intégration des aspects théoriques et pratiques à travers des activités cliniques. Autoévaluation de sa démarche d'apprentissage.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Pratique**Attributs:** Offert le jour et le soir

SOI 2603(3) Cours: 151802 2004/09/01

Personne et santé

Conceptions et déterminants de la santé. Valeurs, croyances, cultures. Regard sur sa propre santé. Sciences biologiques et humaines pour l'évaluation de la santé physique et mentale. Promotion de la santé. Attitudes de caring.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Apprentissage par problème, Théorie**Attributs:** Offert le jour et le soir**Groupe exigences:** Concomitants: SOI2603 et SOI2506

SOI 2604(4) Cours: 151803 2004/09/01

Expériences de santé mentale

Expériences de santé relatives aux problèmes psychiatriques. Aspects physiopathologique, pharmacologique et psychosocial. DSM. Relation thérapeutique. Plan thérapeutique infirmier et suivi auprès de personnes de tous âges et de familles.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Apprentissage par problème, Théorie**Attributs:** Offert le jour et le soir**Groupe exigences:** Concomitants: SOI2604 et SOI2713

SOI 2609(9) Cours: 151804 2004/09/01

Situations critiques de santé

Situations critiques de santé chez des personnes de tous âges. Sciences biologiques et pharmacologiques. Plan thérapeutique infirmier et jugement clinique : surveillance, monitoring, prise de décision. Soutien à la famille.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Apprentissage par problème, Théorie**Attributs:** Offert le jour et le soir**Groupe exigences:** Concomitants: SOI2609 et SOI2723 et Préalable: SOI2901

SOI 2613(3) Cours: 151805 2004/09/01

Famille et santé

Le système familial comme cible de soins : structure, développement et fonctionnement dans une société en changement. Influence de la maladie sur la dynamique familiale et intervention infirmière systémique.

Habituellement offert: HIVER**Volets:** Pratique, Théorie**Attributs:** Offert le jour et le soir**Groupe exigences:** Préalable: SOI2901

Sciences infirmières - Direction Sc. infirmières - Matière: Sciences infirmières

SOI 2614(4) Cours:151806 2004/09/01

Expériences de fin de vie

Étude de situations cliniques de fin de vie en équipes intra et interdisciplinaires. Réactions à l'annonce d'un diagnostic fatal. Soulagement de la douleur, soins palliatifs. Accompagnement. Dimensions spirituelle, éthique et légale.

Habituellement offert: HIVER, ÉTÉ**Volets:** Pratique, Théorie**Attributs:** Offert le jour et le soir**Groupe exigences:** Préalable: SOI2901

SOI 2702(2) Cours:167969 2014/08/25

Pratique de soins:périnatalité

Stage supervisé de pratique infirmière en milieu hospitalier/milieu communautaire auprès de la famille, dans un contexte périnatal. Remarques: Stage évalué selon les mentions «succès» ou «échec».

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Stage**Attributs:** Offert le jour et le soir**Groupe exigences:** Concomitants: SOI2702 et SOI2903

SOI 2713(3) Cours:151808 2014/08/25

Pratiques de soins - santé mentale

Stage supervisé de pratique infirmière en milieu hospitalier / milieu de transition auprès de personnes de tous âges qui vivent des problèmes de santé mentale et de leur famille. Remarques: Stage évalué selon les mentions «succès» ou «échec».

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Stage**Attributs:** Offert le jour et le soir**Groupe exigences:** Concomitants: SOI2713 et SOI2604

SOI 2723(3) Cours:151809 2014/08/25

Pratique de soins - situations critiques

Stage supervisé de pratique infirmière en milieux de soins d'urgence, intermédiaires, intensifs ou spécialisés avec des clientèles de tous âges et leur famille. Remarques: Stage évalué selon les mentions «succès» ou «échec».

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Stage**Attributs:** Offert le jour et le soir**Groupe exigences:** Concomitants: SOI2723 et SOI2609

SOI 2733(3) Cours:151810 2008/09/01

Pratique de soins - Situations urgence 3

Stage supervisé de pratique infirmière au sein d'un service d'urgence avec des clientèles de tous âges et de leur famille ou réalisation d'un projet d'apprentissage relié à la qualité des soins à l'urgence et au développement du rôle professionnel.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Stage**Attributs:** Offert le jour et le soir**Groupe exigences:** Préalable: SOI2413 ET SOI2423

SOI 2802(2) Cours:151811 2004/09/01

Discipline infirmière et profession 2

Importance des résultats probants pour la pratique infirmière de qualité. Aspects légaux et éthiques liés au rôle de l'infirmière en pratique et en recherche. Dilemmes éthiques et situations conflictuelles. Processus décisionnel. Club de lecture.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Atelier, Théorie**Attributs:** Offert le jour et le soir**Groupe exigences:** Préalable: SOI1803

SOI 2803(3) Cours:151812 2004/09/01

Discipline infirmière et profession 1-2

Analyse des concepts soin, personne, santé, environnement. Le caring et les autres écoles de pensée. Épistémologie et sources de connaissance. Initiation à la recherche. Aspects légaux et éthiques. Qualité des soins. Club de lecture.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Pratique, Théorie**Attributs:** Offert le jour et le soir

Sciences infirmières - Direction Sc. infirmières - Matière: Sciences infirmières

SOI 2812(2) Cours: 151813 2004/09/01

Intégration aux sciences infirmières

Initiation au programme et aux valeurs privilégiées. Concepts centraux de la discipline. Caring. Intégration à un apprentissage basé sur des résultats probants. Analyse critique et synthèse. Rigueur et intégrité intellectuelle.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Atelier, Théorie**Attributs:** Offert le jour et le soir

SOI 2901(1) Cours: 151814 2013/01/01

Intégration des apprentissages 3

Activités d'intégration des savoirs liés aux expériences de santé étudiées au cours du trimestre. Introduction au portfolio ou poursuite. Examen synthèse du trimestre.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Pratique**Attributs:** Offert le jour et le soir

SOI 2903(3) Cours: 167970 2012/09/04

Expériences de santé en périnatalité

Expériences de santé relatives à la grossesse, à l'accouchement et au post-partum. Physiologie, physiopathologie et dimension psychosociale. Soins infirmiers à la famille incluant les soins au nouveau-né.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Apprentissage par problème, Théorie**Attributs:** Offert le jour et le soir**Groupe exigences:** Concomitants: SOI2903 et SOI2702

SOI 2911(1) Cours: 151815 2013/01/01

Intégration des apprentissages 4

Activités d'intégration des savoirs liés aux expériences de santé étudiées au cours du trimestre. Poursuite du portfolio. Examen synthèse du trimestre.

Habituellement offert: ÉTÉ**Volets:** Pratique**Attributs:** Offert le jour et le soir**Groupe exigences:** Préalable: SOI2901

SOI 3012(3) Cours: 151831 2000/05/01

Prévention des infections

Soins infirmiers et principes reliés à la prévention des infections. Critères qui déterminent les infections nosocomiales et moyens de contrôle.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie**Attributs:** Offert le jour et le soir

SOI 3013A(1) Cours: 151833 2010/09/01

Pratique réflexive

Analyse de sa conception personnelle de la santé et du rôle de l'infirmière en regard de la santé. Pistes de développement professionnel à la lumière des recherches et des théories en sciences infirmières. Club de lectures.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Pratique**Attributs:** Offert le jour et le soir

SOI 3013B(1) Cours: 151834 2010/09/01

Pratique réflexive

Analyse de sa conception personnelle de la santé et du rôle de l'infirmière en regard de la santé. Pistes de développement professionnel à la lumière des recherches et des théories en sciences infirmières. Club de lectures.

Habituellement offert: HIVER**Volets:** Atelier**Attributs:** Offert le jour et le soir

Sciences infirmières - Direction Sc. infirmières - Matière: Sciences infirmières

SOI 3013C(1)	Cours: 151835	2010/09/01
Pratique réflexive		
Analyse de sa conception personnelle de la santé et du rôle de l'infirmière en regard de la santé. Pistes de développement professionnel à la lumière des recherches et des théories en sciences infirmières. Club de lectures.		
Habituellement offert: ÉTÉ		
Volets:	Pratique	
Attributs:	Offert le jour et le soir	
<hr/>		
SOI 3023(3)	Cours: 151836	2009/09/01
Pratique réflexive		
Analyse critique de sa pratique en fonction du développement des compétences nécessaires à l'exercice du rôle de clinicienne dans des milieux de soins critiques ou à l'urgence. Études de cas et simulation.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Pratique	
Attributs:	Offert le jour et le soir	
<hr/>		
SOI 3209(3)	Cours: 151847	1986/09/01
Soins infirmiers aux mourants		
Réflexions sur la mort à partir de données anthropologiques, historiques, socio-économiques, éthiques et religieuses, biologiques et psychologiques. Besoins multidimensionnels du mourant et de sa famille.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
Attributs:	Offert le jour et le soir	
<hr/>		
SOI 3213(3)	Cours: 151851	1989/01/01
Interaction infirmière-client		
Éléments de la relation infirmière-client. Attitudes et habiletés de base. Analyse de l'interaction infirmière-client.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
Attributs:	Offert le jour et le soir	
<hr/>		
SOI 3220(3)	Cours: 151852	1986/09/01
Intervention en situation de crise		
Concepts de crise, types de crise, facteurs et processus de formation et de résolution d'une crise. Intervention spécifique de l'infirmière.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
Attributs:	Offert le jour et le soir	
<hr/>		
SOI 3231(3)	Cours: 151855	2008/09/01
Éval. de la santé en situation d'urgence		
Acquisition d'habiletés à évaluer la santé des adultes en situation d'urgence.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Pratique, Théorie	
Attributs:	Offert le jour et le soir	
<hr/>		
SOI 3232(3)	Cours: 151856	2008/09/01
Soins en situation critique (urgence) 1		
Notions de sciences biologiques appliquées aux sciences infirmières en situation d'urgence cardiorespiratoire et acquisition d'habiletés spécifiques de soins.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Pratique, Théorie	
Attributs:	Offert le jour et le soir	
Groupe exigences:	Concomitants: SOI3232 et SOI3231	
<hr/>		
SOI 3239(3)	Cours: 151861	1986/09/01
Soins infirmiers et périnatalité		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		

Sciences infirmières - Direction Sc. infirmières - Matière: Sciences infirmières

SOI 3305(3)	Cours: 151880	2013/05/02
Sciences infirmières : adaptation, réadaptation		
Perspectives nouvelles dans la compréhension des mécanismes d'action du «coping» pour les personnes vivant avec une déficience permanente et des incapacités persistantes, vers la prévention du phénomène de handicap. Remarques: Les étudiants admis dans un programme court sont exemptés des préalables.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
Attributs:	Offert le jour et le soir	
Groupe exigences:	Préalable: SOI1004 ET SOI1006	

SOI 3320(3)	Cours: 151901	1986/09/01
Projet d'intégration		
Démarche individuelle, assistée par une personne-ressource, consistant à faire le point sur l'ensemble des apprentissages réalisés au cours du programme. Remarques: Application clinique selon l'orientation choisie par l'étudiant.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
Attributs:	Offert le jour et le soir	

SOI 3505(5)	Cours: 151940	2010/09/01
Projet d'intervention infirmière		
Approfondissement de l'expérience de santé vécue par une clientèle au choix. Élaboration d'un projet d'intervention infirmière.		
Habituellement offert: HIVER		
Volets:	Apprentissage par problème	
Attributs:	Offert le jour	
Groupe exigences:	Concomitants: SOI3505 et SOI3716	

SOI 3506(6)	Cours: 151941	2004/09/02
Projet d'intervention infirmière		
Approfondissement de l'expérience de santé vécue par une clientèle au choix. Élaboration d'un projet d'intervention infirmière.		
Habituellement offert: HIVER		
Volets:	Pratique	
Attributs:	Offert le jour et le soir	
Groupe exigences:	Concomitants: SOI3506 et SOI3716 ou SOI37161	

SOI 35061(0)	Cours: 167183	2012/09/04
Projet d'intervention infirmière 1		
Approfondissement de l'expérience de santé vécue par une clientèle au choix. Élaboration d'un projet d'intervention infirmière.		
Habituellement offert: HIVER		
Volets:	Pratique	
Attributs:	Offert le jour et le soir	
Groupe exigences:	Concomitants: SOI35061 et SOI3716 ou SOI37161	

SOI 35062(6)	Cours: 167184	2012/09/04
Projet d'intervention infirmière 2		
Approfondissement de l'expérience de santé vécue par une clientèle au choix. Élaboration d'un projet d'intervention infirmière.		
Habituellement offert: ÉTÉ		
Volets:	Pratique	
Attributs:	Dernier cours d'une séquence, Offert le jour et le soir	
Groupe exigences:	Préalable: SOI35061	

SOI 3516(6)	Cours: 201370	2014/01/01
Projet international d'intervention infirmière		
Approfondissement de l'expérience de santé vécue par une clientèle au choix. Élaboration d'un projet international d'intervention infirmière.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Stage	
Attributs:	Offert le jour et le soir	
Groupe exigences:	Concomitants: SOI3516 et SOI3716	

Sciences infirmières - Direction Sc. infirmières - Matière: Sciences infirmières

SOI 3602(2) Cours: 151942 2004/09/01

Expériences de transition dans les soins

Analyse d'expériences nécessitant un suivi systématique des soins. Continuité des soins entre les services, les divers professionnels, les proches ou aidants familiaux et les organisations. Maintien à jour et transmission de l'information.

Habituellement offert: HIVER**Volets:** Atelier, Théorie**Attributs:** Offert le jour et le soir

SOI 3603(3) Cours: 151943 2011/09/01

Soins infirmiers de 1re ligne

La première ligne du réseau de la santé et des services sociaux québécois. CLSC et groupes de médecine de famille. Suivi systématique de clientèle. Collaboration professionnelle. Émergence du rôle de l'infirmière.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Pratique, Théorie**Attributs:** Offert le jour et le soir

SOI 3606(6) Cours: 151944 2004/09/01

Communauté et santé

Santé publique et santé comm. Problématiques sanitaires et sociales. Notions d'épidémiologie et statistiques. Éducation à la santé. Télésanté. Prévention et éradication d'épidémies. Enseignement à des groupes.

Environnements favorables à la santé.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Pratique, Théorie**Attributs:** Offert le jour et le soir**Groupe exigences:** Concomitants: SOI3606 et SOI3706

SOI 3613(3) Cours: 151945 2011/09/01

Soins infirmiers et santé publique

Approche populationnelle. Déterminants de la santé. Promotion de la santé et prévention primaire. Exemples d'approches en santé publique.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Pratique, Théorie**Attributs:** Offert le jour et le soir

SOI 3703(3) Cours: 151946 2011/09/01

Pratique de soins - Soins de 1re ligne

Stage supervisé de pratique infirmière dans un contexte de soins de première ligne ou réalisation d'un projet d'apprentissage relié aux soins de première ligne. Application des connaissances acquises lors du cours SOI3603.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Stage**Attributs:** Offert le jour et le soir**Groupe exigences:** Préalable: SOI3603

SOI 3706(6) Cours: 151947 2014/08/25

Pratique de soins - santé communautaire

Stage en milieu communautaire avec des clientèles de tous âges. Collaboration interdisciplinaire.

Participation à des programmes de santé publique. Remarques: Stage évalué selon les mentions «succès» ou «échec».

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Stage**Attributs:** Offert le jour et le soir**Groupe exigences:** Concomitants: SOI3706 et SOI3606

SOI 3713(3) Cours: 151948 2011/09/01

Pratique de soins - Santé publique

Stage supervisé de pratique infirmière dans un contexte de santé publique. Application des connaissances acquises lors du cours SOI3613. Contribution à un projet (nouveau ou en cours) visant la santé populationnelle.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Stage**Attributs:** Offert le jour et le soir**Groupe exigences:** Préalable: SOI3613

Sciences infirmières - Direction Sc. infirmières - Matière: Sciences infirmières

SOI 3716(6)	Cours: 151949	2014/08/25
Pratique de soins pour une clientèle spécifique		
Stage de pratique infirmière auprès de personnes de tous âges vivant une expérience de santé spécifique et de leur famille. Plan thérapeutique et appréciation de la qualité des soins. Réalisation et évaluation du projet. Expérience de mentorat. Remarques: Stage évalué selon les mentions «succès» ou «échec».		
Habituellement offert: HIVER		
Volets:	Stage	
Attributs:	Offert le jour et le soir	
Groupe exigences:	Concomitants: SOI3716 et SOI3505 ou SOI3506 ou SOI35061	
<hr/>		
SOI 37161(0)	Cours: 167185	2012/09/04
Pratique de soins pour une clientèle spécifique 1		
Stage de pratique infirmière auprès de personnes de tous âges vivant une expérience de santé spécifique et de leur famille. Plan thérapeutique et appréciation de la qualité des soins. Réalisation et évaluation du projet. Expérience de mentorat.		
Habituellement offert: HIVER		
Volets:	Stage	
Attributs:	Offert le jour et le soir	
Groupe exigences:	Concomitants: SOI37161 et SOI3505 ou SOI3506 ou SOI35061 et Préalable: SOI3506 ou SOI35061	
<hr/>		
SOI 37162(6)	Cours: 167186	2013/05/02
Pratique de soins pour une clientèle spécifique 2		
Stage de pratique infirmière auprès de personnes de tous âges vivant une expérience de santé spécifique et de leur famille. Plan thérapeutique et appréciation de la qualité des soins. Réalisation et évaluation du projet. Expérience de mentorat.		
Habituellement offert: ÉTÉ		
Volets:	Stage	
Attributs:	Dernier cours d'une séquence, Offert le jour et le soir	
Groupe exigences:	Préalable: SOI37161	
<hr/>		
SOI 3802(2)	Cours: 151950	2004/09/01
Pratique en interdisciplinarité		
Éléments clés d'une pratique infirmière en interdisciplinarité qui place la personne au centre des réflexions. Utilisation des résultats probants pour étayer sa contribution. Pratique de la créativité. Club de lecture.		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets:	Pratique, Théorie	
Attributs:	Offert le jour et le soir	
<hr/>		
SOI 3803(3)	Cours: 151951	2004/09/01
Leadership et profession infirmière 1		
Appréciation de la qualité des soins dans divers modes de prestation en lien avec le plan thérapeutique. Équipe de soins, supervision, enseignement. Renouvellement des pratiques. Collaboration à la formation clinique de la relève.		
Habituellement offert: HIVER		
Volets:	Apprentissage par problème, Théorie	
Attributs:	Offert le jour et le soir	
Groupe exigences:	Préalable: SOI2802 OU SOI2803	
<hr/>		
SOI 3812(2)	Cours: 151952	2004/09/01
Leadership et profession infirmière 2		
Dimension sociopolitique de la santé et des soins. Identité professionnelle. Développement de stratégies de mobilisation des ressources. Rayonnement de la profession. Présentation des portfolios.		
Habituellement offert: ÉTÉ		
Volets:	Apprentissage par problème, Théorie	
Attributs:	Offert le jour et le soir	
Groupe exigences:	Concomitants: SOI3812 et SOI3803	
<hr/>		
SOI 3821(1)	Cours: 151953	2013/01/01
Intégration des apprentissages		
Bilan des compétences développées au cours du programme «Pratique infirmière 2». Intégration des aspects théoriques et pratiques à travers des activités cliniques. Autoévaluation de sa démarche d'apprentissage.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Pratique	
Attributs:	Offert le jour et le soir	

Sciences infirmières - Direction Sc. infirmières - Matière: Sciences infirmières

SOI 3901(1) Cours: 151954 2013/01/01

Intégration des apprentissages 5

Activités d'intégration des savoirs liés aux expériences de santé étudiées au cours du trimestre. Poursuite du portfolio. Examen synthèse du trimestre.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Pratique**Attributs:** Offert le jour et le soir

SOI 3911(1) Cours: 151955 2013/01/01

Intégration des apprentissages

Bilan des compétences en matière d'évaluation et d'intervention. Intégration des aspects théoriques et pratiques à travers des activités cliniques. Autoévaluation de sa démarche d'apprentissage.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Travaux pratiques**Attributs:** Offert le jour et le soir

SOI 4706(6) Cours: 151956 2013/01/01

Practicum de recherche

Stage supervisé de recherche en sciences infirmières. Participation à un projet dirigé par un chercheur ou une équipe de recherche de la Faculté.

Habituellement offert: HIVER**Volets:** Stage**Attributs:** Offert le jour et le soir